

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 64/113/SPCG modifiant l'état de prévisions de recettes et de dépenses d'« Electricité de Djibouti » pour l'année 1963

n° 64/113/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
27 août 1964

Numéro JO
n° 9 du 01/10/1964

Date du numéro
1 octobre 1964

TEXTE INTÉGRAL

Est adoptée et rendue exécutoire la délibération adoptée le Conseil d'administration d'« Electricité de Djibouti», portant modifications de l'état de prévisions de dépenses et de Recettes d'« Electricité de Djibouti» pour l'année 1963.